

Réf: Dossier N° : 47463

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LOGIXMAN COTE D'IVOIRE SARL »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI RESIDENCE ALAMA, 01 BP 425
ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LOGIXMAN COTE D'IVOIRE SARL » .

Objet: La logistique, l'import-export de marchandises, les prestations de services..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI RESIDENCE ALAMA, 01 BP 425
ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur REASE PAUL KANDATHIL. Monsieur ROY
PALLIPPARAMBIL STEPHEN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07861 du 22/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7583 du 22/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

